

**Décision n° 2023-077 portant proclamation des résultats de l'élection partielle d'un représentant du collège « autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnel assimilés » (collège B) au conseil d'administration de l'ENS de Lyon**

**Le président de l'École normale supérieure de Lyon (ENS de Lyon),**

*Vu le code de l'éducation, notamment les articles D.719-1 et suivants ;*

*Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011, modifié, relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat ;*

*Vu le décret n° 2012-715 du 7 mai 2012, modifié, fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon ;*

*Vu le décret du 24 mai 2023 portant nomination du président de l'École normale supérieure de Lyon - Monsieur TRIZAC Emmanuel ;*

*Vu la décision n° 2023-060 du 3 mai 2023 fixant les modalités de recours au vote électronique pour les élections organisées par l'ENS de Lyon ;*

*Vu la décision n° 2023-052 du 22 mai 2023 relative à l'organisation de l'élection d'un représentant du collège « autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnel assimilés » (collège B) au conseil d'administration ;*

*Vu la décision n° 2023-072 du 2 juin 2023 portant candidature à l'élection d'un représentant du collège « autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnel assimilés » (collège B) au conseil d'administration ;*

*Vu le règlement intérieur de l'ENS de Lyon ;*

*Vu le procès-verbal de dépouillement du premier tour du scrutin de l'élection partielle au conseil d'administration de l'ENS de Lyon, en date du 13 juin 2023 ;*

**PROCLAME :**

**Article 1 : Résultats du premier tour du scrutin de l'élection partielle au conseil d'administration de l'ENS de Lyon**

- Delphine GALIANA : 56 voix, soit 49,56 % des suffrages exprimés
- Karine BECU-ROBINAULT : 57 voix, soit 50,44 % des suffrages exprimés

Le taux de participation s'élève à 38,94 %.

**Article 2 : Proclamation des résultats de l'élection partielle au conseil d'administration de l'ENS de Lyon**

Karine BECU-ROBINAULT est élue au premier tour du scrutin, à la majorité absolue des suffrages exprimés, à compter du 14 juin 2023 pour la durée du mandat restant à courir.

Fait à Lyon, le 14 juin 2023,

Le Président de l'ENS de Lyon,

Emmanuel TRIZAC



Emmanuel TRIZAC  
Président  
Ecole Normale Supérieure de Lyon